

<p><i>Intitulé du Projet :</i></p> <p>Actions diverses pour améliorer la qualité chimique des eaux du GEER</p>	<p>LOT I. Axe C.</p> <p>FICHE C.01.</p> <p>Priorité ?</p>
---	---

Description du projet

Ce projet présente plusieurs facettes :

- a) une évaluation de la situation existante ;
- b) une campagne de sensibilisation des acteurs concernés ;
- c) des actions concrètes en vue d'atteindre l'objectif.

Dans un premier temps, il s'agira de bien identifier les points noirs. Pour y parvenir, la collaboration avec l'équipe qui gère le Contrat de rivière est un point de passage obligé. Sa connaissance du terrain sera en effet très précieuse. L'élaboration du PCDN est une autre opportunité à saisir.

Mais il sera aussi nécessaire de consulter les riverains directs et les différents opérateurs qui rejettent des substances dans la rivière. L'AIDE qui gère les stations d'épuration sera aussi invitée à fournir les résultats des analyses qu'elle réalise à propos de la qualité des rejets après épuration.

Pour partir sur de bonnes bases, ce projet doit pouvoir s'appuyer sur une banque de données fournissant un maximum d'informations sur la situation actuelle en matière de qualité des eaux. Une étude avait été entamée en 2004 mais il faudrait la compléter et l'actualiser.

A propos du réseau d'égouttage, il faut connaître au mieux et tenir compte de la réalité du terrain. il faut savoir qu'il manque encore quelques tronçons de collecteurs dans ce réseau et qu'il existe des tronçons présentant des défauts...

Dans un deuxième temps, il s'agira de relancer une campagne de sensibilisation de tous les acteurs : citoyens, administrations, entreprises... Ici aussi, la structure du Contrat de rivière sera mise à contribution ! Cette sensibilisation de type pédagogique devra être conçue pour toucher et concerner tous les publics.

Il faudra clairement mettre dans la balance des projets comme ceux décrits dans la fiche C.03. et montrer que le présent projet est le point de passage obligé avant d'envisager vraiment un nouveau rôle pour la rivière.

Il faut que chaque Waremmien balaie devant sa porte ! Il n'est en effet pas imaginable de développer des projets de réappropriation de la rivière par les habitants de la commune si cette rivière continue à charrier des eaux sales et présente des berges instables et abandonnées...

Cette campagne de sensibilisation annoncera aussi une campagne de répression. Il faudra insister sur le fait que les contrevenants ne seront pas impunis et montrer la détermination des porteurs du présent projet qui concerne l'ensemble des Waremmiens.

FICHE C.01.

LOT I. Axe C.

Dans un troisième temps, des actions concrètes seront menées sur le terrain.

Il pourrait s'agir notamment de mesures alternatives de désherbage des rives, d'actions de plantations, d'opérations de nettoyage, de stabilisation des rives, de désenvasement, de campagnes régulières de mesures de la qualité de l'eau...

Certains projets expérimentés dans les communes voisines pourraient être mis en application. Les actions conjointes sont en effet à encourager et il faudra veiller à leur donner l'écho qu'elles méritent. La divulgation d'une Charte " Contrat de Rivière " est un autre moyen de faire comprendre que cet enjeu concerne tous les Waremmiens mais dépasse aussi les limites communales...

Le Service Plantations de la commune sera mis à contribution mais aussi l'équipe Contrat rivière et celle de la Maison de Hesbaye... Les services compétents de la Région wallonne seront aussi appelés à la rescousse !

Origine de la demande

Justification du projet

Le dossier de

Localisation

Statut au plan de secteur

Statut de propriété

Tâches à réaliser

Le dossier peut avoir un impact de type économique car il concerne aussi des entreprises qui rejettent dans le GEER des eaux traitées. Une amélioration des traitements (ou leur mise au point s'ils n'existent pas encore !) a évidemment pour corollaire des dépenses d'investissement et d'entretien. Pas d'agent sanctionnateur communal !

FICHE C.01.

LOT I. Axe C.

Objectifs visés

Le dossier

Indicateurs de résultat

Le dossier

Estimation globale du coût

Le dossier

Programme de réalisation

Le dossier

Eléments à prendre en compte pour définir la priorité

Le dossier

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Le dossier

FICHE C.01.

LOT I. Axe C.

Programmation dans le temps

Le dossier

Annexes

Le dossier

Création d'emplois

Le dossier

Aspects DEVELOPPEMENT DURABLE***Impacts prévisibles du projet****aspects positifs**aspects négatifs*

sur le plan environnemental

sur le plan social

sur le plan économique

Le projet respecte-t-il un urbanisme durable ?

Le dossier

Le projet va-t-il contribuer aux bonnes relations Nord / Sud ?

Le dossier